

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 08 Avril 2023**

L'an deux mil vingt-quatre, le 08 Avril, le Conseil Municipal de la Commune d'AUBAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil sous la Présidence de Madame DUPUY Valène, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Ayant donné pouvoir : 2

Votants : 13

Présents : Mme DUPUY Valène, M. GENEAU Philippe, M. DESCAMP Jean-Marie, Mme BURGEVIN Vanessa, Mme COUSIN Elisa, M. CHANET Jean-Pierre, M. TRIGNOL François, GALINAT Arthur, Mme RODRIGUES Marine, Mme CHANQUOY Véronique.

Absents / Excusés : Mme LE DIGABEL Laëtitia, Mme DELTEIL Stéphanie

Procurations : M. BENOITON Olivier donne pouvoir à M. GENEAU Philippe, Mme BON Amélie donne pouvoir à Mme DUPUY Valène.

Secrétaire de séance : Mme BURGEVIN Vanessa

Délibération n°2024-029

COMMUNE

Objet : Vote du Budget Primitif de l'exercice 2024

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de procéder à l'établissement du budget primitif de l'exercice 2024.

Après analyse de chacun des articles dudit budget, les caractéristiques sont les suivantes :

- **Section de fonctionnement** **829 786,28 €**
- **Section d'investissement** **648 376,24 €**

Considérant que c'est un budget raisonnable et équilibré le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ;

- **Approuve** le Budget primitif Communal proposé pour l'exercice 2024
- **Adopte** chaque article et vote les crédits nécessaires en recettes et en dépenses.

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Je soussignée, Valène DUPUY, maire
Certifie le caractère exécutoire du présent document.
Notifié le 08 / 04 / 2023
Publié le 09 / 04 / 2024

Le Maire,
Valène DUPUY

